

Le 2 février 2018.

Le Maire de Saint-Péray,

à .  
.  
.  
.

N./Réf. : SG/EM/SS/05-2018

## CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à la réunion du CONSEIL MUNICIPAL qui aura lieu le :

**Judi 08 février 2018**  
**A 20 heures**  
**Salle d'Honneur- 1<sup>er</sup> étage centre**

### ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 07 décembre 2017,
2. Vente consorts CANEL (reliquat de terrain avenue Gross-Umstadt),
3. Transfert du centre d'exploitation des routes du Conseil Départemental – Partenariat financier avec l'Etat et le Département,
4. Syndicat d'eau potable Crussol-Pays de Vernoux : désignation des représentants de la ville de Saint-Péray,
5. Débat sur les Orientations Budgétaires,
6. Déploiement de la vidéoprotection,
7. Questions diverses.

Est également annexée la liste des décisions municipales prises depuis le conseil municipal du 07 décembre 2017, en application des délégations de pouvoir au Maire.

Comptant sur votre présence et vous en remerciant par avance,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Jacques DUBAY.

